Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITE ARCHÉOLOGIQUE D'ORBE-BOSCÉAZ

Le site gallo-romain pourra être mis en valeur

Le Département des infrastructures vient d'approuver le plan partiel d'affectation " Les Mosaïques " qui permet une future mise en valeur des vestiges de la villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz. Ce plan rend possible la construction d'aménagements et de bâtiments, pour assurer l'accueil des nombreux visiteurs que ce site d'importance nationale devrait attirer.

Si les mosaïques sont connues et visitables depuis plus de 150 ans, c'est la construction de l'autoroute A 9 Chavornay-Vallorbe à proximité qui a déclenché, dans les années 80, un processus de remaniement routier et parcellaire, accompagné de fouilles archéologiques qui ont révélé l'étendue (16 hectares) et la qualité exceptionnelles du site.

Il est ainsi apparu nécessaire à la Commune d'Orbe et à l'Etat de Vaud, qui se partagent la propriété des terrains, de prendre des mesures pour assurer la protection des vestiges contenus dans le sol contre les atteintes que leur portait l'exploitation agricole, toujours plus intensive. Mais il s'agissait surtout de définir les possibilités d'une mise en valeur future des vestiges, pour assurer l'accueil des nombreux visiteurs que ce site d'importance nationale devrait attirer.

Le plan prévoit dans le périmètre soustrait à la zone agricole des voies d'accès, des places de stationnement, des bâtiments pour protéger et rendre visibles les constructions et mosaïques romaines, ainsi que des aménagements pour les services et l'accueil.

La Commune d'Orbe et l'Etat de Vaud marquent leur satisfaction de voir franchie une première étape en direction d'une réalisation que la région appelle de ses v?ux, vu son

intérêt touristique considérable. Elle nécessitera sans doute d'importants investissements. Il est désormais possible d'aborder l'étude de tels projets.

Si les mosaïques sont connues et visitables depuis plus de 150 ans, c'est la construction de l'autoroute A 9 Chavornay-Vallorbe à proximité qui a déclenché, dans les années 80, un processus de remaniement routier et parcellaire, accompagné de fouilles archéologiques qui ont révélé l'étendue (16 hectares) et la qualité exceptionnelles du site.

Il est ainsi apparu nécessaire à la Commune d'Orbe et à l'Etat de Vaud, qui se partagent la propriété des terrains, de prendre des mesures pour assurer la protection des vestiges contenus dans le sol contre les atteintes que leur portait l'exploitation agricole, toujours plus intensive. Mais il s'agissait surtout de définir les possibilités d'une mise en valeur future des vestiges, pour assurer l'accueil des nombreux visiteurs que ce site d'importance nationale devrait attirer.

Le plan prévoit dans le périmètre soustrait à la zone agricole des voies d'accès, des places de stationnement, des bâtiments pour protéger et rendre visibles les constructions et mosaïques romaines, ainsi que des aménagements pour les services et l'accueil.

La Commune d'Orbe et l'Etat de Vaud marquent leur satisfaction de voir franchie une première étape en direction d'une réalisation que la région appelle de ses v?ux, vu son intérêt touristique considérable. Elle nécessitera sans doute d'importants investissements. Il est désormais possible d'aborder l'étude de tels projets.

Si les mosaïques sont connues et visitables depuis plus de 150 ans, c'est la construction de l'autoroute A 9 Chavornay-Vallorbe à proximité qui a déclenché, dans les années 80, un processus de remaniement routier et parcellaire, accompagné de fouilles archéologiques qui ont révélé l'étendue (16 hectares) et la qualité exceptionnelles du site.

Il est ainsi apparu nécessaire à la Commune d'Orbe et à l'Etat de Vaud, qui se partagent la propriété des terrains, de prendre des mesures pour assurer la protection des vestiges contenus dans le sol contre les atteintes que leur portait l'exploitation agricole, toujours plus intensive. Mais il s'agissait surtout de définir les possibilités d'une mise en valeur future des vestiges, pour assurer l'accueil des nombreux visiteurs que ce site d'importance nationale devrait attirer.

Le plan prévoit dans le périmètre soustrait à la zone agricole des voies d'accès, des places de stationnement, des bâtiments pour protéger et rendre visibles les constructions et mosaïques romaines, ainsi que des aménagements pour les services et l'accueil.

La Commune d'Orbe et l'Etat de Vaud marquent leur satisfact

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 juillet 1999

M. Denis Weidmann, archéologue cantonal, 021 / 316 73 29 M. P. Gremion, secrétaire municipal de la Commune d?Orbe, 024 / 442 92 10

Mosaïque Orbe